

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle de l'association HIF

Le 18 août 2018, Thourotte salle Simone Signoret du Complexe Edouard Pinchon, 14 h

Convocation sur Réseaux Sociaux, Site Internet

Ordre du Jour: 1 an d'existence, bilan, projets, budgets, besoins

Membres du Conseil présents :

Olivier Masson (en tant que Président de séance)

Carole Briatte (en tant que secrétaire de séance)

Corinne Leguluche

Absents excusés :

Marianne Schmidt , Badia Zrari

Absents et excusés avec procuration de représentation:

Tina Giraud mandatée par Carole Briatte

Membres: Stéphanie Bischoff

Maryline Allard

Sylvie Carré et son mari

Christelle Murcia

Martine Barré et son mari



- Rappel des objectifs généraux de l'association.
- Bilan sur la composition du Conseil en ce jour :
6 membres actifs donc 4 places disponibles comme statué à la création de l'association collégiale.
- Bilan d'une année riche en évènements :

-Réunions mensuelles alternativement à Thourotte et Nogent sur Oise afin de couvrir un plus grand périmètre pour satisfaire les adhérents malades, animées par des intervenants de divers domaines: naturopathie, sophrologie, gym douce, ostéopathie, art thérapie, réflexologie plantaire, et remerciements à l'ancien député, maire de Thourotte, **Patrice Carvalho**.

-Forum des associations à Thourotte en septembre 2017.

-Organisation d'une Journée des Handicaps Invisibles au marché couvert de Nogent sur Oise (qui a attiré plus de 200 visiteurs): regroupement d'une dizaine d'association de "Maladies Invisibles" telles que l'Endométriose, la Fibromyalgie, la maladie de Lyme, la Sclérose en Plaque, l'Autisme, les Syndromes d'Ehlers-Danlos, ... pour un but commun: sortir les malades de l'Ombre et informer tout public; découverte et présentation de plusieurs corps de métier pouvant aider ces malades à mieux se sentir: sophrologie, art thérapie ...

- Rencontre avec l'ancien député maire de Nogent sur Oise **Jean-François Dardenne** et le nouveau député maire de Clermont **Maxime Minot**.

-Rencontre avec Mme la députée **Carole Bureau Bonnard** et contact gardé.

-Journée mondiale de la fibromyalgie le 12 mai 2018: organisation avec d'autres associations de fibromyalgie du Nord essentiellement (Chrysalide de Douai) d'un transport en bus pour se rendre devant le ministère de la santé dans le but encore de sortir de l'ombre et montrer les malades qui ont des handicaps invisibles (pas de fauteuil roulant par exemple qui est justement un symbole utilisé à mauvais escient, un de nos combats).

-Articles de presse locale, Interviews dans des radios locales, article dans le magazine "Vies de famille" édité par la CAF.

- Bilan des dépenses/achats:

Ouverture d'un compte en banque Crédit Agricole Brie de Picardie

Parution au Journal Officiel

Assurance

Timbres

Flyers

Banderole

Roll up




- Bilan du nombre d'adhérents et du montant de la cotisation annuelle soumis au vote
- Bilan des besoins soumis au vote :

-Caisse à Monnaie
 -Migration du site internet sur un nouveau serveur et achat du nom de domaine
 -Cartes de visite
 -Flyers

- Besoins non soumis au vote:

-Demande de subventions

- Actions à venir:

-Forums des associations à Thourotte le 2 septembre 2018 et sous réserve le 22 septembre à Nogent sur Oise

-Intervention sur le Handicap Invisible dans un Collège, lors de la semaine du Handicap, organisée par un professeur d'éducation sportive à Breuil le Vert, en décembre 2018.

-Réunions abordant "le coaching motivationnel ", la réalité virtuelle thérapeutique

- Projets/demandes:

-d'intervenants: hypno thérapeute, ergothérapeute, qi-gong, naturopathe

-de réunions avec ordre du jour (spécial retour de cures par exemple)

-jeux de société / activités de loisirs créatifs (même en dehors de réunions)

-sport adapté

-brocantes

- Votes:

-A été voté à l'unanimité le montant de l'adhésion 2018-2019 à 12€ avec pro-rata de 1 € par mois pour les adhésions en cours d'année, demi-tarif pour les adhésions familiales (non obligatoire) à partir de la seconde (ex : 2 adhésions pour 18€).

-A été voté à l'unanimité pour l'achat d'une caisse à monnaie, un budget maximum de 15 €.

-A été voté à l'unanimité pour les dépenses liés au site internet et à son nom de domaine un budget maximum de 30€ / an.

-A été voté à l'unanimité pour les cartes de visite, une commande de maximum 250 pièces pour un budget maximum de 30€ frais de port inclus.

-A été voté à l'unanimité pour les flyers à rééditer d'éviter de leur allouer un budget et de solliciter les mairies de Thourotte et Nogent sur Oise ainsi que la banque.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 15h30
Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion,
signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

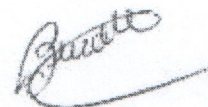
A ...Thourotte....., le ...21/08/2018.....

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

Olivier Masson

Carole Briatte

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.A handwritten signature in black ink, written in a cursive style with a prominent loop at the end.